

ANNEXE I  
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

**CHAPITRE I**

MÉTROBUS 803

**SECTION I**

DESCRIPTION DES TRAVAUX

**1.** Les travaux peuvent comprendre la réfection du pavage, la reconstruction ou le renforcement en tout ou en partie de la structure de chaussée, la réfection des trottoirs en tout ou en partie, la réfection des bordures, la pose d'une couche d'usure de la chaussée et la pose de drainage de manière à éliminer des fossés de drainage de rue, la construction de fossés de plantation et d'arbres, ainsi que la construction de trottoirs et de pistes cyclables. Ils peuvent également comprendre la réfection ou la construction de puisards ou tout autres travaux connexes d'aqueduc et d'égout, de même que la réfection ou la construction du réseau d'éclairage et des signaux lumineux.

Ces travaux peuvent également nécessiter, sans s'y limiter, des acquisitions de terrains ou de servitudes, des dépenses de diverses natures, telles la signalisation, la communication et le préachat de matériaux, des travaux mineurs de déplacement de réseaux d'utilités publiques ainsi que tout autre ouvrage connexe.

**SECTION II**

LOCALISATION DES TRAVAUX

**2.** Les travaux sont localisés sur le boulevard Lebourgneuf entre le boulevard Saint-Jacques et l'autoroute Laurentienne.

**SECTION III**

ESTIMATION DU COÛT

**3.** Le coût des travaux décrits à l'article 1 est estimé à 485 000 \$.

**sous-total : 485 000 \$**

## **CHAPITRE II**

### **RÉAMÉNAGEMENT DE L'AVENUE CHAUVEAU**

#### **SECTION I**

##### **DESCRIPTION DES TRAVAUX**

**4.** Les travaux consistent à réaménager une portion de l'avenue Chauveau. Ils visent à régulariser la largeur de la chaussée, à éliminer les fossés, à aménager des trottoirs et des pistes cyclables, à faire l'aménagement paysager, incluant l'achat des végétaux. Les travaux peuvent comprendre l'ensemble des travaux de réfection de la voirie de surface, du réseau d'éclairage et de signaux lumineux ainsi que les travaux connexes d'aqueduc et d'égout.

Ces travaux peuvent également nécessiter, sans s'y limiter, des acquisitions de terrains ou de servitudes, des dépenses de diverses natures, comme pour la signalisation, la communication et le préachat de matériaux, des travaux mineurs de déplacement de réseaux d'utilités publiques ainsi que tout autre ouvrage connexe.

#### **SECTION II**

##### **LOCALISATION DES TRAVAUX**

**5.** Les travaux sont localisés sur l'avenue Chauveau dans l'Arrondissement des Rivières.

#### **SECTION III**

##### **ESTIMATION DU COÛT**

**6.** Le coût des travaux décrits à l'article 4 est estimé à 485 000 \$.

**sous-total : 485 000 \$**

**TOTAL : 970 000 \$**

Annexe préparée le 15 janvier 2010 par :

---

Marie Rosan, ing. jr  
Service de l'ingénierie